TALENZ
GROUPE FIDORG

PRAXITY
Empowering Business Globally

SAS ABBIO
Avenue du mont saint michel
61300 L'AIGLE

COMPTES ANNUELS
Période du 1 octobre 2022 au 30 septembre 2023

Signé électroniquement le 03/04/2024 par
Bertrand AUDUC

Signed with universign

TALENZ GROUPE FIDORG

10 boulevard Sadi Carnot

14400 BAYEUX

02.31.51.60.97

bayeux@talenz-fidorg.fr

www.fidorg.talenz.fr

BILAN - ACTIF

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF	Valeurs au 30/09/23			Valeurs au 30/09/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	9 150,00	4 199,02	4 950,98	6 780,98
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 228,20	3 572,60	1 655,60	3 398,33
Fonds commercial (1)	18 900,00		18 900,00	18 900,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	23 970,40	10 107,16	13 863,24	18 631,19
Autres immobilisations corporelles	336 507,82	69 821,93	266 685,89	300 707,68
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	10 769,92		10 769,92	5 972,55
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 725,00		8 725,00	8 725,00
TOTAL (I)	**413 251,34**	**87 700,71**	**325 550,63**	**363 115,73**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	92 739,00		92 739,00	92 215,00
Avances et acomptes versés sur commandes	162,42		162,42	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	368,73		368,73	456,00
Autres créances (3)	15 791,13		15 791,13	28 912,90
Fournisseurs débiteurs	596,87		596,87	127,21
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	56 610,56		56 610,56	54 781,74
Charges constatées d'avance (3)	14 295,07		14 295,07	15 193,83
TOTAL (II)	**180 563,78**		**180 563,78**	**191 686,68**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**593 815,12**	**87 700,71**	**506 114,41**	**554 802,41**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	Valeurs au 30/09/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 10 000,00)	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 192,06	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**3 192,73**	**-3 192,06**
SITUATION NETTE	10 000,67	6 807,94
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**10 000,67**	**6 807,94**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) *Bis*		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	293 709,87	347 827,90
Emprunts et dettes financières diverses (3)	100 173,39	92 535,74
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	94 327,23	89 974,36
Dettes fiscales et sociales	7 066,86	17 654,46
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	15,21	2,01
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	821,18	
TOTAL (III)	**496 113,74**	**547 994,47**
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**506 114,41**	**554 802,41**
(1) Dont à plus d'un an	*239 294,00*	*298 231,08*
(1) Dont à moins d'un an	*256 819,74*	*249 763,39*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

ABBIO

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : Avenue du Mont Saint Michel
61300 L'AIGLE
RCS ALENCON 898 802 939

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le vingt-neuf mars
A treize heures

Les associés de la société « **ABBIO** », Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €, divisé en 1 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis au siège social Avenue du Mont Sant Michel – 61300 L'AIGLE (RCS ALENCON 898 802 939) en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Société ABDIS 998 actions
- Madame Amandine AUDUC 1 action
- Société BIOCOOP 1 action

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des actions émises par la Société.
L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par la Société « **ABDIS** » représentée par Monsieur Bertrand AUDUC, en sa qualité de Président.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2023**
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les comptes annuels arrêtés au **30 septembre 2023**
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article l. 223-19 du code du commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **30 septembre 2023,** tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **30 septembre 2023**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un **bénéfice de 3 192,73 *€,*** décide de l'affecter comme suit :

- Au compte « **Report à nouveau** » …… **3 192,73 €**

Conformément à la loi, il est pris acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente.

ABDIS représentée par Monsieur Bertrand AUDUC

Signé électroniquement le 03/04/2024 par Amandine AUDUC

Signed with universign



TALENZ
GROUPE FIDORG

PRAXITY
Empowering Business Globally

SAS ABBIO
Avenue du mont saint michel
61300 L'AIGLE

COMPTES ANNUELS
Période du 1 octobre 2022 au 30 septembre 2023

Signé électroniquement le 03/04/2024 par
Bertrand AUDUC

Signed with universign

TALENZ GROUPE FIDORG

10 boulevard Sadi Carnot

14400 BAYEUX

02.31.51.60.97

bayeux@talenz-fidorg.fr

www.fidorg.talenz.fr

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 506 114,41 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 192,73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Non comparabilité : Immatriculation de la SAS ABBIO sous l'enseigne BIOCOOP au 27/04/2021 soit un premier exercice N-1 de 17 mois avec un début effectif d'activité en 09/2021.

Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune consenti par la société mère ABDIS au profit de la SAS ABBIO à hauteur de 50 k€ au 30/09/2022. Reconstitution à hauteur de 3 216 € au 30/09/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**	**9 150**		
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	**24 128**		
CORPORELLES	Terrains			
CORPORELLES	Constructions : Sur sol propre			
CORPORELLES	Constructions : Sur sol d'autrui			
CORPORELLES	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage indust.	23 970		
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers	334 918		
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier	1 590		
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			
CORPORELLES	Avances et acomptes			
CORPORELLES	**TOTAL III**	**360 478**		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
FINANCIERES	Autres participations	5 973		4 835
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	8 725		
FINANCIERES	**TOTAL IV**	**14 698**		**4 835**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**408 454**		**4 835**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**			**9 150**	
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**			**24 128**	
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions : Sur sol propre				
CORPORELLES	Constructions : Sur sol d'autrui				
CORPORELLES	Constructions : Ins. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst.tech., mat. outillage indus.			23 970	
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts, aménagts d.			334 918	
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.			1 590	
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
CORPORELLES	Immos corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				
CORPORELLES	**TOTAL III**			**360 478**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
FINANCIERES	Autres participations		38	10 770	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières			8 725	
FINANCIERES	**TOTAL IV**		**38**	**19 495**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		**38**	**413 251**	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		2 369	1 830		4 199
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 830	1 743		3 573
TOTAL		**4 199**	**3 573**		**7 772**
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		5 339	4 768		10 107
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	35 244	33 492		68 735
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	557	530		1 087
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		**41 139**	**38 790**		**79 929**
TOTAL GENERAL		**45 338**	**42 362**		**87 701**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Constr.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Immo. corpor.	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 725		8 725
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	369	369	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	10 496	10 496	
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés	333	333	
	Etat & autres coll. publiques — Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 559	5 559	
	Charges constatées d'avance	14 295	14 295	
	TOTAUX	**39 777**	**31 052**	**8 725**
Renvois (1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	14 295
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**14 295**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 211
Disponibilités	
TOTAL	**5 211**

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine	293 710	54 416	220 683	18 611
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	94 327	94 327		
Personnel & comptes rattachés	2 481	2 481		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	1 377	1 377		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	2 297	2 297		
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, taxes & assimilés	913	913		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)	100 173	100 173		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	15	15		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	821	821		
TOTAUX	**496 114**	**256 820**	**220 683**	**18 611**

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice 54 118

(2) Montant divers emprunts, dettes/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	821
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**821**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 298
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 621
Dettes fiscales et sociales	3 491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**13 409**